

Contribution - J.-M. Kay

● **Désorganisation, ou des organisations**

Certains camarades s'insurgent devant la volonté du Bureau National de faire dire au parti s'il accepte que son action « puisse être constamment freinée, voire brisée par certains des camarades qui ont été minoritaires au Congrès de Lille, ou par ceux qui ont commencé dans les faits à constituer une nouvelle organisation. » « Serait-ce, » disent-ils - l'interdiction de l'opposition ? Nous refusons de participer à cette opération de répression. » Ces camarades perpétuent la tradition de conciliation et de pluralité sans laquelle le P.S.U. n'aurait pas vécu un jour. Ils pensent ainsi défendre des principes fondamentaux contre la volonté dictatoriale de quelques dirigeants.

Malheureusement, s'il s'agit bien de principes, ce n'est pas de ceux-là. Il s'agit de savoir si deux lignes politiques posées comme adversaires, si deux organisations dont l'une nie l'autre peuvent coexister dans un parti révolutionnaire. « Comment, s'étonneront peut-être ces mêmes camarades, deux lignes politiques, deux organisations ? Mais la Gauche Révolutionnaire est une tendance comme une autre, et la majorité ne peut monopoliser le parti ! » C'est la Gauche Révolutionnaire elle-même qui répond : pour elle, le PSU est une organisation social-démocrate, dont la discipline ne peut s'appliquer à des militants communistes ; ses contradictions internes permettent à une organisation communiste de s'y former avant d'apparaître débarrassée de son cache-sexe réformiste, toute équipée en militants, en structures, en terrains d'action et en matériel. Affabulation ?

Pour la GR, le « groupe Rocard » veut entraîner le PSU dans l'union de la gauche. Cette conviction est entretenue par le procès d'intention, le parti pris, l'auto-intoxication : procès d'intention, car rien dans les textes majoritaires du Congrès de Lille ne permet une telle affirmation ; parti pris, de voir dans toutes les actions, toutes les publications du PSU (d'ailleurs rarement lues à la GR) des

manœuvres électorales : opportunistes, la conférence de Bruxelles et la distribution internationale de tracts sur Philips ; mais hautement révolutionnaire, la tentative de meeting avec deux militants européens, dans les Bouches-du-Rhône, à quelques jours du référendum ! Auto-intoxication enfin, consistant à répandre calomnies et mensonges sur, par exemple, les camarades d'Evian ou de Saint-Etienne, et à s'en persuader en les entendant répéter par d'autres à qui on les avait dits ! Ayant affirmé le caractère social-démocrate du PSU, la GR peut en toute bonne foi en nier la discipline. L'organisation révolutionnaire peut s'abriter dans l'organisation réformiste et finalement l'anéantir, faisant progresser le rapport des forces en faveur de la révolution. En toute logique, la GR ne prête aucune attention aux directives nationales du PSU, bâtit et utilise sa propre organisation : quand on parlait ici de matériel national pour la campagne du référendum, il ne s'agissait évidemment pas du TS spécial ou de l'affiche nationale, mais de « l'Outil » et de l'affiche de la région parisienne ; tracts et affiches sont signés, en toute ambiguïté, « PSU-GR » ; enfin, l'appartenance à la GR n'implique pas l'appartenance au PSU. Un militant de la GR bien connu dans la région parisienne posait clairement la question : « Ici, disait-il, il y a les vrais communistes et les raclures social-démocrates ; camarades, il faut choisir. »

Oui, camarades, il faut choisir. Si comme le prétend la GR, les positions de la majorité du parti sur le travail syndical, sur les sections d'entreprises, sur le contrôle ouvrier, sur la stratégie et le rôle du programme définissent une ligne réformiste ; si l'action du bureau national chargé de concrétiser ces positions n'est qu'un cheminement vers l'alliance électorale ; si vous pensez que la destruction des appareils syndicaux et la perspective de la guerre prolongée définissent au contraire une ligne révolutionnaire,

alors la GR a raison de combattre le PSU. Sinon, tous les militants du PSU, organisation révolutionnaire, doivent permettre à leur direction d'appliquer les décisions du congrès, pour ensuite juger la ligne et l'action. Oui, camarades, c'est clair : il ne s'agit pas de défendre une minorité opprimée par « le groupe Marcellin-Rocard » ; il s'agit de dire

si le PSU est une organisation révolutionnaire et si, comme telle, elle doit être défendue contre ceux qui, la considérant comme une petite SFIO, la détruisent. A vous de choisir.

J.M. KAY,
Bouches-du-Rhône.